

Cela fait un petit moment que ce jeune majeur aux profils dangereux pour les détenus tant que pour les surveillants, fait parler de lui tous les jours. Auteur d'incident en tout genre depuis son arrivée sur notre établissement : Insultes, menaces et agressions envers le personnel mais également envers les détenus, feux de cellule, tapages en tout genre le jour comme la nuit. La liste des CRI et observations est longue.

Dans une provocation perpétuelle, dans un refus le plus total de l'autorité, dans la recherche permanente du conflit et cela souvent sans aucune explication de sa part, ce fidèle client à la commission de discipline fait tout son possible pour pousser à bout le personnel et cela gratuitement. Des personnels déjà à bout, épuisés par les rappels... À ces surveillants fatigués et déboussolés par le nombre d'heures supplémentaires font face à des détenus qui ont fait de la violence leur mode de vie et de communication.

C'est ce mardi 6 que ce détenu dans la recherche de la violence gratuite va encore agresser. Il va s'en prendre à trois collègues, c'est à la douche au QI, dans un premier temps, qu'il va jeter la chaise sur les surveillants. Dans un second temps, bien déterminé à en découdre par tous les moyens, lorsque les agents seront équipés en tenue d'intervention, ce dernier utilisera deux armes artisanales tranchantes. Le professionnalisme des collègues permettra de placer le détenu au quartier disciplinaire non sans mal.

Résultat : 4 jours d'ITT pour deux personnels

L'UFAP Unsa Justice déplore la multiplication de détenus au profil dangereux et psychologiquement ingérable qui porte son lot de violence au quotidien. Notre établissement n'a pas les moyens humains, ni les moyens en termes de structure afin de gérer autant de détenu avec ce genre de profil. L'UFAP Unsa Justice demande l'orientation de ce genre profil vers des structures adaptées.

L'UFAP Unsa Justice souhaite un prompt rétablissement aux collègues et les soutiendra dans toute démarche qu'ils voudront entreprendre.

L'UFAP Unsa Justice demande le transfert et des sanctions pénales et administratives à la hauteur de ses actes.

Pour l'UFAP UNSa Justice de Villefranche

P.MICHAELI et C.LAGES